

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE PARMENTIER - PHASE 5 -

Quoi ?

Pérennisation des pistes cyclables et végétalisation des pieds d'arbres.

Où ?

Avenue Parmentier entre la place Léon Blum et l'avenue de la République.

Phase 5 : entre la rue du Chemin Vert et la rue Saint Ambroise – Coté impair

Quand ?

Phase 4 : du 18 juillet à fin septembre - encore en cours

Phase 5 : du 1^{er} septembre à fin-novembre

Les différentes phases

Phase 1 : entre la place Léon Blum et la rue du Chemin Vert – Côté pair

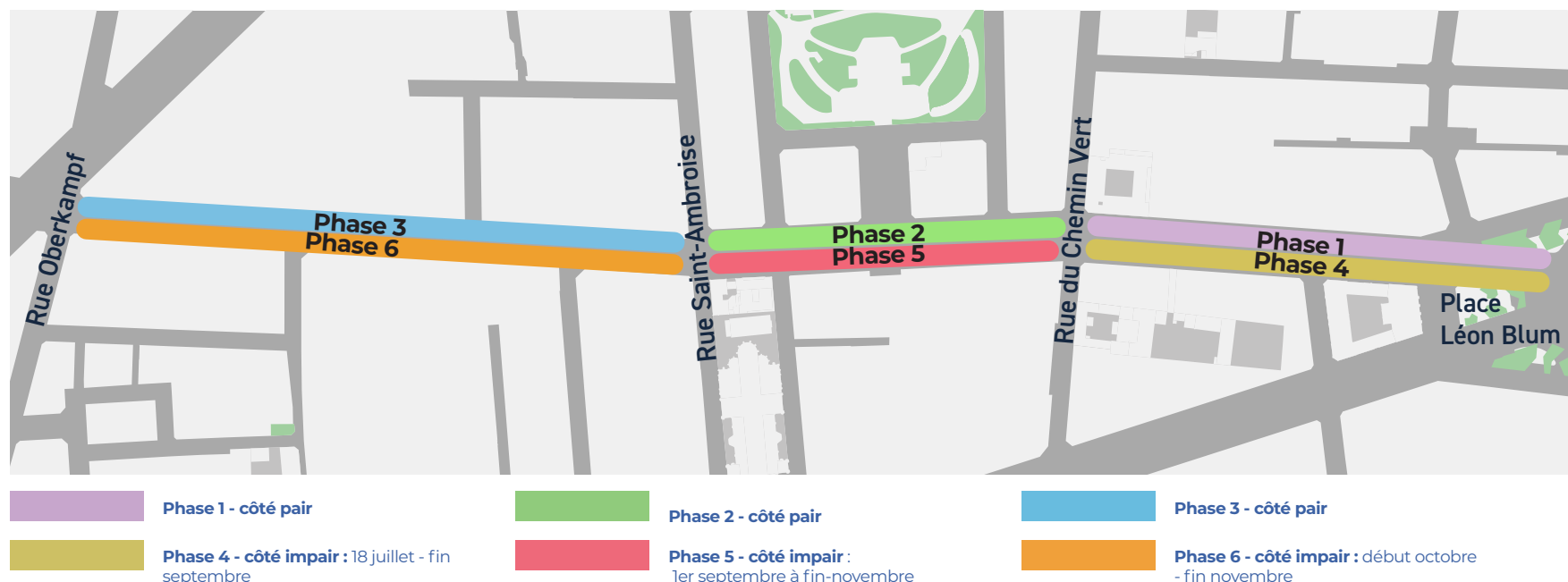
Phase 2 : entre la rue du Chemin Vert et la rue Saint Ambroise – Coté pair

Phase 3 : entre la rue Saint-Ambroise et la rue Oberkampf - Côté pair

Phase 4 : entre la place Léon Blum et l'avenue de la République – Coté impair

Phase 5 : entre la rue du Chemin Vert et la rue Saint Ambroise – Coté impair

Phase 6 : entre la rue Saint Ambroise et la rue Oberkampf – Coté impair



Comment ?

- ▲ Aménagement de pistes cyclables sécurisées ;
- ▲ Végétalisation des pieds d'arbres entre la place Léon Blum et la rue Lacharrière ;
- ▲ Création de refuges piétons entre les pistes cyclables et la chaussée ;
- ▲ Aménagement de quais bus accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- ▲ Remise en état des pieds d'arbres.

Les impacts

Phase 5 - du 1^{er} septembre à fin-novembre :

- ⚠ Neutralisation du stationnement existant côté pair et impair entre la place Léon Blum et l'avenue de la République, sauf maintien de zones de livraison et de places PMR ;
- ⚠ Mise à sens unique de l'avenue Parmentier depuis la place Léon Blum jusqu'à l'avenue de la République ;
- ⚠ Déviation de la ligne 46 dans le sens République vers Léon Blum par le boulevard Voltaire. L'itinéraire de substitution est établi par la RATP. La circulation des bus à double sens sera rétablie à la fin du chantier ;
- ⚠ Création d'une bande cyclable provisoire dans le sens inverse de la circulation générale.

Pendant toute la durée des travaux :

- ⚠ Aménagement de zones de livraison pour les commerces et de places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite ;
- ⚠ La circulation des piétons sur les trottoirs est maintenue ;
- ⚠ Les accès aux immeubles et aux commerces sont maintenus.



Photomontage du projet - Crédit : Ville de Paris - DEVE - Maxime Massiel

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SERVICE DES AMÉNAGEMENTS ET DES GRANDS PROJETS
121 AVENUE DE FRANCE, PARIS 13^{ÈME}

MAÎTRE D'ŒUVRE

SETEC / ATELIER NOUS / SOLCY

ENTREPRISES

COLAS / EIFFAGE / COCHERY

**Plus d'infos
sur paris.fr/chantiers
et au 3975***

*COÛT D'UN APPEL LOCAL